



ECOLE DE DROIT DE LYON **D.U. PROFESSIONNELS DU DROIT**

Rejoignez une Grande École
au sein de l'Université



QU'EST CE QUE L'ÉCOLE DE DROIT

Les Facultés de Droit sont les seules véritables Grandes Ecoles du Droit.

Afin de **renforcer la formation professionnelle des étudiants**, la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 a mis en place depuis la rentrée universitaire 2010 une École de Droit qui délivre un diplôme d'université "Professionnels du Droit".

Elle est conçue pour les étudiants qui se destinent aux fonctions de magistrats judiciaires ou administratifs, aux professions juridiques et judiciaires réglementées (notamment : avocats, notaires, huissiers de justice...) ou aux fonctions de juristes d'entreprise.

Elle constitue pour les étudiants la chance d'obtenir **une formation complémentaire valorisante** totalement compatible avec les autres formations des Facultés de Droit (Master 1 ou 2, préparation du diplôme de notaire) ou de leurs Instituts d'Études Judiciaires (préparations aux examens et concours).

L'inscription à l'École de Droit de Lyon n'est nullement un préalable obligatoire pour accéder aux fonctions de magistrats ou aux professions juridiques et judiciaires. Elle est seulement le moyen pour les étudiants les plus motivés, moyennant un surcroît de travail, de se confronter, éventuellement dès le Master 1, avec les métiers du Droit grâce à **l'intervention de professionnels qualifiés** en liaison étroite avec l'équipe pédagogique de la Faculté de Droit.

Le diplôme de l'École de Droit de Lyon constitue ainsi un label reconnu par les Professionnels du Droit

L'ÉCOLE DE DROIT DE LYON C'EST EN PLUS

Les cours de l'École de Droit de Lyon sont principalement dispensés sous forme d'enseignement à distance (e-learning) afin qu'ils soient **totalement conciliables avec une autre formation**.

La formation de l'École de Droit de Lyon suppose de la part des étudiants **un investissement personnel important** et constitue donc une charge de travail supplémentaire qui est toutefois compatible avec d'autres études. Selon une pratique suivie dans les Universités étrangères les plus renommées, il leur sera demandé d'acquérir par eux-mêmes les connaissances nécessaires notamment par la lecture de manuels recommandés afin de permettre ensuite un travail en commun avec les professionnels et universitaires de l'école. Chaque étudiant devra remettre au moins un travail écrit par mois qui comptera dans le cadre du contrôle continu.

L'ÉCOLE DE DROIT DE LYON C'EST UN PLUS

Les enseignements de l'École de Droit de Lyon ne se confondent ni avec les enseignements traditionnels fondamentaux dispensés en Master 1 ou 2, ni avec les préparations aux examens et concours dispensés notamment par les Instituts d'Études Judiciaires.

Ils ont pour objet de confronter directement les étudiants avec le **diagnostic et le traitement de véritables dossiers pratiques** et de les familiariser avec **une approche clinique de l'application du Droit**.

Le diplôme de l'École de Droit de Lyon garantit que ses titulaires ont montré **une capacité de travail et d'organisation de haut niveau** et qu'ils ont déjà **l'expérience du travail pratique sur dossier** sous le contrôle d'un praticien et d'un universitaire.

S'INSCRIRE À L'ÉCOLE DE DROIT DE LYON

○ Qui peut s'inscrire au concours d'accès ?

Le concours d'accès à l'École de Droit de Lyon a lieu le **28 mai 2015**. Il est ouvert à tous les étudiants titulaires d'une licence en Droit* (ou, pour les étudiants en attente de résultats, sous réserve de l'obtention de ce diplôme avant la rentrée de l'École de Droit de Lyon).

○ En quoi consiste le concours d'accès ?

Il vous sera demandé de rédiger en 3 heures une dissertation sur un sujet juridique général portant sur l'ensemble du programme de la Licence en Droit. Il ne s'agit évidemment pas de tester vos connaissances mais plutôt votre capacité de rédaction sur un sujet qui sera, par définition, extrêmement général (exemple : "le contrat").

Un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier que vous n'avez pas de lacunes impardonnables que ce soit en Droit ou en culture générale.

Dans les deux cas aucune révision n'est nécessaire : il s'agit simplement de vérifier que vous avez acquis l'essentiel pour poursuivre des études de droit.

Les candidats déclarés admissibles seront ensuite entendus par un Jury de 3 personnes sur leur motivation et leur compétence.

○ Quel est le nombre de places mises au concours ?

Afin de permettre une pédagogie active et un réel suivi personnalisé des étudiants, le nombre de places est limité à 30 par année universitaire.

○ Quel est le montant des droits d'inscription ?

Les droits d'inscription sont de 1 300 euros mais en aucun cas ce coût ne doit être un obstacle. **Les candidats ayant des difficultés financières sont invités à le signaler dès que possible afin qu'une solution puisse être trouvée pour prendre en charge les droits dont ils pourraient être dispensés (need-blind admission).**

RENSEIGNEMENTS ET PRÉINSCRIPTIONS

Faculté de Droit Virtuelle

15, quai Claude Bernard - 69007 LYON

Tél. : 04 26 31 85 06

edl@univ-lyon3.fr

Web : facedroit.univ-lyon3.fr - rubrique formations / diplômes d'université / DU professionnels du droit

Pour suivre les cours de l'École de Droit de Lyon, il est indispensable de disposer d'un ordinateur équipé d'une "suite bureautique" et d'une liaison Internet (adsl ou plus).



Manufacture des Tabacs

6 cours Albert Thomas
Lyon 8^e

Campus des Quais

15 quai Claude Bernard
Lyon 7^e

Campus de Bourg-en-Bresse

2 rue du 23^e RI
Bourg-en-Bresse